

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rodez, le 25/04/2022

### **SAM : l'État pleinement mobilisé pour l'accompagnement des salariés et la sécurisation de l'outil de production**

Depuis la cessation d'activité de la SAM prononcée par le Tribunal de Commerce de Toulouse le 26 novembre 2021, une étroite concertation a été mise en place et développée à l'initiative de la Préfète de l'Aveyron avec les représentants des ex-salariés de la SAM et les services de l'État.

Un protocole de sortie de crise et de maintien du dialogue social a été signé le 21 avril 2022 entre la préfète de l'Aveyron et les représentants des ex-salariés de la SAM.

Le dialogue social a été privilégié afin de consolider deux axes de travail :

- La prise en compte de la situation individuelle de tous les salariés,
- La sécurisation de l'outil de production dans la perspective d'un projet industriel.

Ce dialogue a permis des avancées significatives, en lien notamment avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, en particulier pour les ex-salariés de plus de 57 ans dans le cadre des possibilités de retraite et de rachat de trimestres.

L'examen des droits à la retraite concerne plus de 20 % des effectifs.

Aujourd'hui après trois mois de travail partenarial, près d'une centaine de personnes est engagée dans une dynamique d'emploi :

- 27 Reprises d'emploi en CDI,
- 19 Reprises pour CDD de 6 mois et plus,
- 38 Reprises pour CDD temporaire de moins de 6 mois,
- 14 entrées en formation (dont 11 en entreprise avec promesse d'embauche).

Ce travail conjoint mené avec les opérateurs (Pôle Emploi – Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes – Cabinet de conseil en ressources humaines LHH) pour l'accompagnement des salariés dans le cadre du Contrat de Sécurisation Professionnelle, se poursuivra tout au long de 2022, a minima.

### **Contacts presse**

#### **Direction des services du cabinet**

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30  
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

L'organisation de deux forums de l'emploi destinés à favoriser la relation avec les entreprises et à accélérer le reclassement des ex-salariés est amenée à se poursuivre dès le 30 juin prochain à Viviez.

Après le départ ce jour des personnels qui occupaient la fonderie, la sécurisation des locaux se traduit notamment par un dispositif de gardiennage du site porté par la Communauté de Communes de Decazeville en lien avec les mandataires.

L'intervention des services de l'État (DREAL), chargés du suivi des sites industriels dans le domaine de l'environnement est également programmée dans les prochaines semaines, toujours dans le souci permanent de préservation de l'outil de production.

La libération ce jour, de la SAM, par les personnels qui l'occupaient est une étape. Elle ne signifie pas pour autant l'arrêt du dialogue social, qui se poursuit avec les représentants des ex-salariés.

Les conditions sont désormais réunies pour que les études relatives à la réimplantation sur le site d'un projet industriel soutenu conjointement par l'État et la Région se déroulent dans les meilleures conditions.

## **Contacts presse**

### **Direction des services du cabinet**

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30  
Mél : [pref-communication@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-communication@aveyron.gouv.fr)

